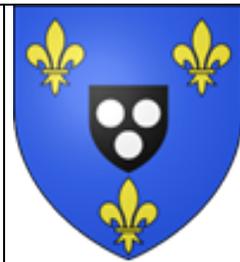




La Cie d'Arc de ST GERMAIN-SUR-MORIN

Vous invite les 22 et 23 novembre 2025,
pour le concours en salle 2 x 18 m.
Sélectif pour les Championnats de France
de para-tir à l'arc et de tir à l'arc



Information :

Pour les archers qui choisiront le blason tri-spots en 40, nous
utiliserons le blason « VEGAS » classique et poulies.



Lieu du concours : Centre sportif - Jacques GODET - Route de Montguillon à St Germain sur Morin

Buvette sur place

Horaires du début des tirs :

Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ.

Inspection du matériel pendant les 3 volées d'essai au rythme AB-CD

Samedi : 9h00 - 13h00 17h00

Dimanche : 9h30 - 14H30

Remise des prix :

 Dimanche à 19h00

Récompenses aux 3 premier(e)s dans les catégories jeunes et para-tir à l'arc et aux premier-e-s des catégories U21, S1, S2, S3.

Inscriptions : 10 € pour toutes les catégories

Inscription uniquement via Inscript'Arc : <https://casgsm77-salle.inscriptarc.fr/>

Confirmation de l'inscription par l'envoi de la participation financière sous 72h ou paiement directement via Inscriptarc.

Benjamin LOUCHE 12 chemin du clos du roi - 77860 Saint Germain sur Morin

Information : 0609184228 – casgsm77.concours@gmail.com

Date limite des inscriptions le mercredi 19 novembre 2025.

BLASONS :

- Suivant le règlement en vigueur de la FFTA
- Les archers « arc-classique » désirant tirer sur tri spots doivent en faire la demande dès l'inscription.
- **Pour chaque départ nous avons une cible pouvant accueillir les U11.**

Tenue sportive, blanche ou de Compagnie/Club souhaitée, chaussures de sport obligatoires.

Licence compétition obligatoire (dématérialisée, copie papier ou C.N.I)

Toutes les mesures sanitaires seront prises en fonction des obligations du moment.



Affiliation FFTA : 08 77 040